

1. Identification de la substance ou de la préparation et de la société / entreprise

1.1 Identificateur du produit

ERKOLIGN

Numéro CAS: -
Numéro CE (EINECS / ELINCS): -
Numéro d'indice CE: -
Numéro d'enregistrement REACH: -

1.2 Pertinents, identifiés utilisations de la substance ou de la préparation et les utilisations déconseillées

Utilisation de la substance ou de la préparation: Articles en plastique

Non recommandé utilise de la substance ou de la préparation: Autres

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données

Fabricant

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3

Téléphone: 07445 8501 0
Telefax: 07445 2092

D 72285 Pfalzgrafenweiler

Fournisseur

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3

Téléphone: 07445 8501 0
Telefax: 07445 2092

D 72285 Pfalzgrafenweiler

Contact pour demande d'information

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Information Téléphone: 07445 8501 21

Information Télécopie:

E-mail (personne compétente): w.heuchert@erkodent.com

Site web: www.erkodent.com

Interlocuteur national

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Information Téléphone: 07445 8501 0

Information Télécopie:

E-mail (personne compétente): info@erkodent.com

Site web:

1.4 Numéro d'urgence

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Téléphone: 07445 8501 0

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

1.5 Service responsable de l'information

Entwicklung +49 (0) 7445 8501-21

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Regulation (EC) No 1272/2008: -

Directive 67/548/EEC: -

2.2 Des éléments d'étiquetage

2.2.1 Étiquetage, conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008

Pictogrammes des risques:

Mot signal: -
Phrases H: -
Phrases P: -

2.2.2 Étiquetage conformément au directive 67/548/CEE

Symboles de danger:

Phrases R: -
Phrases S: -

2.3 Autres risques

La substance n'est pas classée comme dangereuse dans le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. La substance n'est pas classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

3. Composition / Informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique de la substance ou de la préparation

Polypropylen PP, CAS NUMBER – 9003-07-0

3.2 Composition de la substance ou de la préparation

Substance:	numéro CE:	n° CAS:	Numéro d'identification UE:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008(CLP):	Classification: 67/548/EEC:
Polypropylen PP							

Ingrédients des limites d'exposition CE

Substance:	numéro CE:	n° CAS:	Numéro d'identification UE:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008(CLP):	Classification: 67/548/EEC:

(Le libellé des phrases de risque citées, est donné dans le chapitre 16)

3.3 Indications complémentaires

aucune

4. Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales:	Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.
En cas d'inhalation:	Ne pas respirer les poussières. Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage. L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires.
En cas de contact avec la peau:	Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière. Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau. Rafraîchir avec de l'eau pendant un moment prolongé. Les brûlures causées par la vapeur en fusion nécessitent un traitement clinique. Irritant pour la peau. légèrement irritant
En cas de contact avec les yeux:	Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste. Irritant pour les yeux. Lunettes de protection contre la poussière.
En cas d'ingestion:	Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.
Protection individuelle du secouriste:	Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

4.2 Plupart des symptômes importants et les effets, à la fois aigus et retardés

Symptômes:	Aucune information disponible.
Nature du danger:	Aucune information disponible.

4.3 Indication de toute l'attention médicale immédiate et un traitement spécial nécessaire

Aide d'urgence:	Aucune information disponible.
Traitement:	Aucune information disponible.

5. Lutte contre l'incendie

5.1 Informations générales

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

5.2 Moyens d'extinction

Approprié:	Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone. mousse résistante à l'alcool. Brouillard d'eau.
Inapproprié:	Jet d'eau à grand débit.

5.3 Dangers particuliers émanant de la substance ou de la préparation

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone. Dioxyde de soufre (SO₂) Formaldéhyde.

5.4 Conseils pour les pompiers

Équipement de protection spécial des pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

Informations complémentaires

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni

dans des plans d'eau.

6. Mesures de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et de procédures d'urgence

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

6.2 Précautions pour l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol / au sol.

6.3 Méthodes et matériaux pour isolation et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

6.4 Références aux sections d'autres

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions de manipulation

Informations pour manipulation sécuritaire

Eviter la formation de poussière. La poussière doit être aspirée directement à l'endroit où elle se dégage.

Mesures techniques

Utiliser un échappement (laboratoire). Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Précautions contre d'incendie et d'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver à l'écart de la chaleur.

Informations complémentaires

aucune

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Matériaux d'emballage

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine.

Exigences pour stockage et conditionnement

Stockier dans un endroit sec.

Stockage des produits chimiques

Conditions à éviter: Radiations UV/rayonnement solaire.

Des informations complémentaires concernant conditions de stockage

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. à température ambiante

Classe de stockage: 11

7.3 Utilisations finales particulières

Observer le mode d'emploi.

8. Contrôle d'exposition / protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites d'exposition

Substance:	n° CAS:	Source:	Valeur limite au poste de travail:	Limitation de crête:	Remarque:

Valeurs limites d'exposition CE

Substance:	n° CAS:	Source:	Valeur limite au poste de travail:	Limitation de crête:	Remarque:

8.1.2 DNEL et PNEC-valeurs

DNEL-valeurs

Substance:	n° CAS:	DNEL/DMEL	Industrie	Activités professionnelles	consommateur

PNEC-valeurs

Substance:	n° CAS:	PNEC	Salariés, industrie	Salariés, activités professionnelles	consommateur

8.1.3 Control-Banding

Control-Banding

aucune

8.1.4 Informations complémentaires

aucune

8.2 Contrôle d'exposition

Contrôles l'exposition professionnelle

aucune

Manipulation des produits chimiques

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Équipement de protection individuelle

XXXX Lunettes de protection contre la poussière.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales. Aération technique du poste de travail.

Protection des mains

Voir chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Protection des yeux

Lunettes de protection contre la poussière.

Protection de la peau

Protection corporelle: non indispensable.

Contrôle d'exposition environnementales

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Contrôle d'exposition consommateurs

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

8.3 Scénario d'exposition

aucune

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Information sur base propriétés physiques et chimiques

Aspect

État physique:	solide
Couleur:	translucide
Odeur:	caractéristique
Seuil de l'odeur:	Aucune donnée disponible

Données de sécurité

	Paramètre	Valeur	Unité	Remarque
Densité:		0,91	g/cm ³	
Densité apparente:				non déterminé
pH:				non applicable
Température / plage de fusion:		>130	°C	
Température / plage d'ébullition:				non déterminé
Point d'éclair:		>329	°C	
Inflammabilité:				non déterminé
Seuil minimal d'inflammabilité:				non déterminé
Seuil maximal d'inflammabilité:				non déterminé
Danger d'explosion:				non explosif.
Seuil minimal d'explosion:				non applicable
Seuil maximal d'explosion:				non applicable
Température d'ignition:		>400	°C	
Température de décomposition:		>300	°C	
Propriétés comburantes:				non déterminé
Pression de vapeur:				non applicable
Densité de vapeur relative:				non applicable
Vitesse d'évaporation / indice de volatilisation:				non applicable
Solubilité dans l'eau:				insoluble
Solubilité dans corps gras:				non déterminé
Solubilité dans : log P O/W (n-octanol / eau):				non déterminé
Viscosité:				non applicable
Test de séparation des solvants:				non applicable
Teneur en solvants:				non applicable

9.2 Autres informations

Aucune information disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques spéciaux à signaler. Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Réagit avec les : Solvants/Dilutions Décapage et acides

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Radiations UV/rayonnement solaire.

10.5 Matières à éviter

Acide. Base. Agents oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Hydrocarbures. Dioxyde de carbone (CO₂) Monoxyde de carbone. aldéhydes

10.7 Indications diverses

aucune

11. Informations toxicologiques

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Medizinprodukt/medical device product

Cytotoxtest: ohne Befund/no abnormality detected

Toxicité aiguë

Substance:	n° CAS:	Informations toxicologiques

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux

Absence de données toxicologiques.

11.2 Effet irritant et caustique

Irritant de la peau

En cas de dégagement de poussière.

Irritant des yeux

Irritant pour les yeux. En cas de dégagement de poussière.

Irritant des voies respiratoires

L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires.

Caustique

aucune

11.3 Sensibilisation

Absence de données toxicologiques.

11.4 Effet après exposition répétitives ou à long terme

Absence de données toxicologiques.

11.5 Effets CMR

Cancérogénicité

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Mutagénicité

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Toxicité pour la reproduction

Absence de données toxicologiques.

11.6 Remarques générales

Aucune information disponible.

Expériences tirées de la pratique

Aucune information disponible.

Observation diverses

Aucune information disponible.

Indications complémentaires

Aucune information disponible.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

aucune

Écotoxicité

Substance:	n° CAS:	Écotoxicité

12.2 Persistance et Dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité

Aucune information disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT

non applicable

12.6 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

12.7 Autres indications écologiques

sans danger pour l'eau (nwg)

12.8 Indications diverses

aucune

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

Élimination appropriée / Conditionnement

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code déchets

élimination selon la loi "Kreislaufwirtschafts- und Abfallgesetz (KrW-/AbfG)".

Code déchets de produit: 20 01 39 - Kunststoffe
Code déchets de conditionnement:

Remarque

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

14. Transport information

14.1 Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Désignation officielle pour le transport

N° UN:

Etiquette de danger:

Remarque:

Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Code de classification:

14.2 Transport maritime (IMDG)

Proper Shipping name

UN-No.:

Label:

EmS-No:

Special Provisions:

Remark:

Packing Group:

MFAG:

Marine pollutant:

Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

14.3 Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Proper Shipping name

UN/ID-No.:

Label:

Remark:

Packing Group:

Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

14.4 Poste

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Étiquetage

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

Marquage spécial de certaines préparations

Aucun étiquetage nécessaire selon 1999/45/CE, annexe V B, n°9.

15.2 Sécurité, santé et réglementations environnementales spécifiques législation, de la substance ou de la préparation

Réglementations EU

Directive 1999/13/CE sur la limitation d'émissions de composés organiques volatils (DIR-COV)
aucune

Règlement (CE) n ° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
aucune

Règlement (CE) n ° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants
aucune

Règlement (CE) n ° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux
aucune

Règlement (CE) n ° 648/2004 (Régulations des détergents)
aucune

Restrictions en vertu du titre VIII du règlement (CE) n ° 1907/2006
aucune

Directives nationales

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Indications relatives aux restrictions d'emploi
aucune

Ordonnance d'incidents
N'est pas soumis au StörfallVO (Ordonnance relative aux défaillances techniques).

Classe de stockage
11 Combustible solids.

Classe de risque pour le milieu aquatique
0 not a water pollutant

Instruction technique pour la qualité de l'air (IT-air)
Dispositions générales

Autres informations, restrictions et dispositions légales
aucune

15.3 Évaluation de la sécurité chimique

Cette préparation a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:
Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

16. Autres informations

16.1 Libellé de la H et R-phrases vertu du paragraphe 3
Règlement (CE) n ° 1272/2008

-

Directive 67/548/CEE

-

16.2 Conseils pour la formation
aucune

16.3 Restriction(s) d'utilisation recommandée(s)
aucune

16.4 Informations diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

16.5 Documentation concernant les modifications

aucune

16.6 Sources de données

aucune/aucun

16.7 Key et définition

aucune

17. Annexe

17.1 Scénario d'exposition

-
